

Les problèmes d'aujourd'hui : le point de vue syndical

Autor(en): **Siegenthaler, Max**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **91 (1988)**

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-550061>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les problèmes d'aujourd'hui: le point de vue syndical

par Max Siegenthaler

En premier lieu, je tiens à remercier les responsables de la Société d'Emulation de me donner l'occasion d'exprimer un point de vue syndical sur les problèmes économiques de la région, et plus particulièrement sur ceux posés par l'évolution technologique.

La structure de mon exposé est basée sur trois points:

1. Conséquences des bouleversements économiques et technologiques pour notre région.
2. Le rôle et la position des syndicats alors que la crise touchait fortement la région.
3. Des partenaires sociaux forts, organisés pour affronter les problèmes d'adaptation continue face à l'évolution technologique et aux effets qui peuvent en découler.

1. Conséquences des bouleversements économiques et technologiques pour notre région

Il convient d'établir le constat suivant. Entre 1965 et 1975, le Jura bernois et Bienne ont perdu plus de 10'000 emplois, soit un taux huit fois plus élevé que la moyenne suisse. Le secteur secondaire représentait 55 %, tandis que la moyenne suisse était de 45 %.

Entre 1975 et 1985, le Jura bernois a enregistré la perte d'environ 3'500 emplois. Durant la même période, le Bureau du développement économique prétend que près de 2'000 postes de travail ont été créés dans le secteur industriel (métallurgie - électronique).

Je tiens à communiquer ces chiffres pour démontrer que notre région, comme toute la chaîne jurassienne, était déjà en crise économique profonde alors que le reste du pays travaillait encore à plein rendement. D'où les difficultés à engendrer, chez nos autorités fédérales et même

cantonales, une prise de conscience des graves problèmes rencontrés dans le Jura bernois.

Pour notre région, la question se posait de savoir si nous étions suffisamment structurés et organisés pour faire face au marasme économique. Il s'agissait essentiellement de se rendre compte si les organismes publics existants étaient susceptibles de mettre en œuvre une politique régionale efficace de l'emploi et si la politique industrielle poursuivie par les employeurs allait au-devant de résultats concrets positifs.

Dans le contexte du moment, la lutte pour la survie de la région passait par les structures en place, à savoir:

- la FJB (Fédération des communes du Jura bernois), dont les pouvoirs sont très limités, pratiquement inexistantes en ce qui concerne l'économie;

- le Bureau du développement économique, qui a son siège à Bienne, ce qui constitue un handicap certain pour la région; cet état de fait n'était pas admis à l'époque, mais il s'est avéré exact puisque, depuis lors, un responsable a été désigné pour travailler uniquement sur le Jura bernois, avec un bureau dans la région.

Du côté des employeurs, l'information faisait défaut, ce qui ne permettait pas de préparer les travailleurs aux mutations futures (nécessité de recyclage).

Il faut aussi relever les difficultés rencontrées en relation avec la question jurassienne, puisque d'un côté on n'admettait pas ou difficilement la réalité économique défavorable de la région et que de l'autre côté on l'accentuait à outrance.

2. Le rôle et la position des syndicats alors que la crise touchait fortement la région

Durant cette période de crise profonde, le rôle des syndicats, et plus particulièrement celui de la FTMH (Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie), se constituait en plusieurs volets. D'une part, il fallait négocier ou traiter les licenciements, les fermetures d'entreprises, les dossiers de chômage. D'autre part, il y avait lieu de sensibiliser les organismes publics étant donné qu'ils paraissaient ne pas nous accorder leur appui, pas plus d'ailleurs que les élus politiques du Jura bernois.

Très souvent, nos interventions étaient mal comprises. A certaines reprises même, nous étions accusés de travailler à l'encontre des intérêts régionaux. Bien que constructives, les critiques étaient mal admises.

Les fermetures d'entreprises et les pertes d'emplois ont provoqué des conséquences sociales dramatiques pour les travailleurs, notamment en ce qui concerne les personnes d'un âge avancé et les femmes. Les jeunes aussi ont souffert de cette situation négative. Le fait d'écarter les problèmes économiques en prétextant qu'il est question d'une crise mondiale – et, partant, qu'une commune ou une région ne peut agir – a poussé bon nombre de gens à la résignation et au découragement et les a incités à quitter la contrée pour s'établir et travailler ailleurs. Ce sont évidemment les forces actives jeunes qui ont pu s'exiler.

Aussi, pour stimuler et provoquer une prise de conscience de tous, les syndicats du Jura bernois ont-ils revendiqué une commission de crise. Une idée qui a été reprise par les députés socialistes. Le canton a donc entrepris les démarches nécessaires à sa mise sur pied. Formée de gens de Bienne et du Jura bernois, cette commission dépendait du délégué au développement économique. Elle s'est notamment attachée à dresser l'inventaire des problèmes. Les retombées directes de ses travaux ont été pour notre région la nomination d'un attaché industriel.

Un choix très critiqué par les syndicats. Provenant d'une entreprise en difficulté, la personne nommée, par ailleurs en fin de carrière professionnelle, ne pouvait apporter à long terme le dynamisme et la clairvoyance en rapport avec l'évolution technologique. Nos critiques se sont révélées justifiées puisque aujourd'hui encore, aucun résultat, positif ou négatif, n'a pu être établi.

Malgré des difficultés réelles, nous avons toujours prétendu que la région dispose d'atouts et qu'un avenir intéressant demeure. Cela pour autant que soit portée une attention toute particulière aux entreprises existantes (surtout aux petites), aux moyens de formation et de perfectionnement professionnels ainsi qu'à la main-d'œuvre très qualifiée dont bénéficie l'arc jurassien. Nous revendiquons aussi que soit entrepris sur le plan régional un effort considérable pour permettre l'implantation de nouvelles entreprises.

3. Des partenaires sociaux forts, organisés pour affronter les problèmes d'adaptation continue face à l'évolution technologique et à ses effets

La stabilisation et l'amélioration de la conjoncture actuelle nous laissent réfléchir plus sereinement sur l'avenir de cette contrée. A noter que pour la FTMH, le maintien en Suisse d'un secteur productif et d'une activité industrielle et artisanale est un objectif prioritaire.

Afin qu'il subsiste dans notre pays un secteur secondaire attractif, au moins deux conditions essentielles doivent être remplies: un climat social favorable et une formation professionnelle et continue adaptée à l'évolution technologique.

La pratique montre que si le climat social est malsain, il en résulte des problèmes économiques accentués. Souvent, chômage et mauvais climat social sont liés.

Raison pour laquelle les travailleurs représentés par la FTMH se sont déterminés pour le renforcement des relations conventionnelles. Etant donné que la convention collective de travail est un contrat qui doit être agréé et accepté par les deux parties (patronat et syndicat), il est indispensable que le partenaire social soit bien disposé et de bonne foi à l'égard des travailleurs.

Même si la politique conventionnelle a plus de 50 ans d'expérience, son avenir nous cause quelque inquiétude, car trop nombreux sont les employeurs qui la refusent ou qui n'acceptent pas la discussion avec les syndicats. Nous demeurons cependant optimistes puisque la plus grande association patronale du pays, l'Association suisse des machines (ASM), a compris l'intérêt de renforcer les relations conventionnelles. La nouvelle convention collective de travail signée le 1^{er} juillet 1988 entre l'ASM et les organisations de salariés, dont la FTMH, fera date dans l'histoire économique et sociale suisse. En effet, pour la première fois, nous pouvons réunir en une seule convention toutes les catégories de salariés, soit les quelque 200'000 travailleurs que compte cette industrie, qu'ils soient occupés dans les ateliers, les bureaux techniques ou les services administratifs.

Cette situation nouvelle est intéressante pour notre contrée puisqu'une dizaine d'entreprises – à savoir plus de 2'000 salariés – sont directement touchées par ce contrat collectif inédit.

Toutes les professions concernées devraient gagner à ce rassemblement pour une mobilisation générale des énergies, indispensable dans une société industrielle en pleine mutation. De plus, afin de maîtriser la technologie d'une branche économique touchant 50 % des exportations suisses, il s'agit de favoriser la participation active de tous.

Les syndicats comme les travailleurs ont choisi la bonne voie. Avec une convention unique dans l'industrie des machines, les partenaires sociaux gagnent en crédibilité.

En conclusion, je dirais que si l'on regarde d'un peu plus près les difficultés qui surgissent en France ces temps-ci, notamment dans le secteur hospitalier, on s'aperçoit que les syndicats sont débordés par des mouvements de toute nature. En fait, le partenaire social, en l'occurrence

l'Etat, n'a plus de véritable interlocuteur représentatif pour négocier et régler les problèmes qui se posent.

Pour gagner les défis, le secteur industriel suisse ne peut s'aviser de se trouver dans une situation sociale comparable à celle de la France.

Nous avons compris qu'il est impératif de renforcer les syndicats, de les adapter au monde moderne. Dans le même esprit, nous revendiquons des associations patronales représentatives et par conséquent crédibles.

L'avenir industriel dépend aussi de conditions sociales progressistes.

Max Siegenthaler

